

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1901)**

Heft 14

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin Technique de la Suisse Romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — PARRAISANT DEUX FOIS PAR MOIS

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil, GENEVE, Boulevard James-Pazy, 8

SOMMAIRE : Abonnements. — *Le Musée central de Genève.* — *Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes :* Course à Hauterive et à Marly, par M. F. Broilliet, architecte (fin). — *Rapport de M. C. Butticaç* sur le matériel et les procédés généraux de la mécanique et les appareils divers de la mécanique générale à l'Exposition universelle de 1900 (suite) : Organes accessoires des machines. — *L'utilisation des chutes du Rhône entre la frontière suisse et Pyrimont.* — *Bibliographie :* Bericht an das schweizerische Handelsdepartement über die in der Weltausstellung in Paris 1900 ausgestellten Dampfmaschinen von Prof. A. Stodola. — *Nécrologie.* — *Tunnel du Simplon :* Etat des travaux au mois de juin 1901. — *Supplément :* Avis de concours. — Sommaires de quelques publications techniques.

Abonnements

Messieurs les abonnés dont l'abonnement finissait en juin 1901 et qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de bien vouloir nous retourner le présent numéro. Les abonnés qui ne nous retourneront pas ce numéro seront considérés comme réabonnés et nous les prions de faire bon accueil au remboursement qui leur sera envoyé à la fin du mois.

L'ADMINISTRATION.

Concours du Musée de Genève

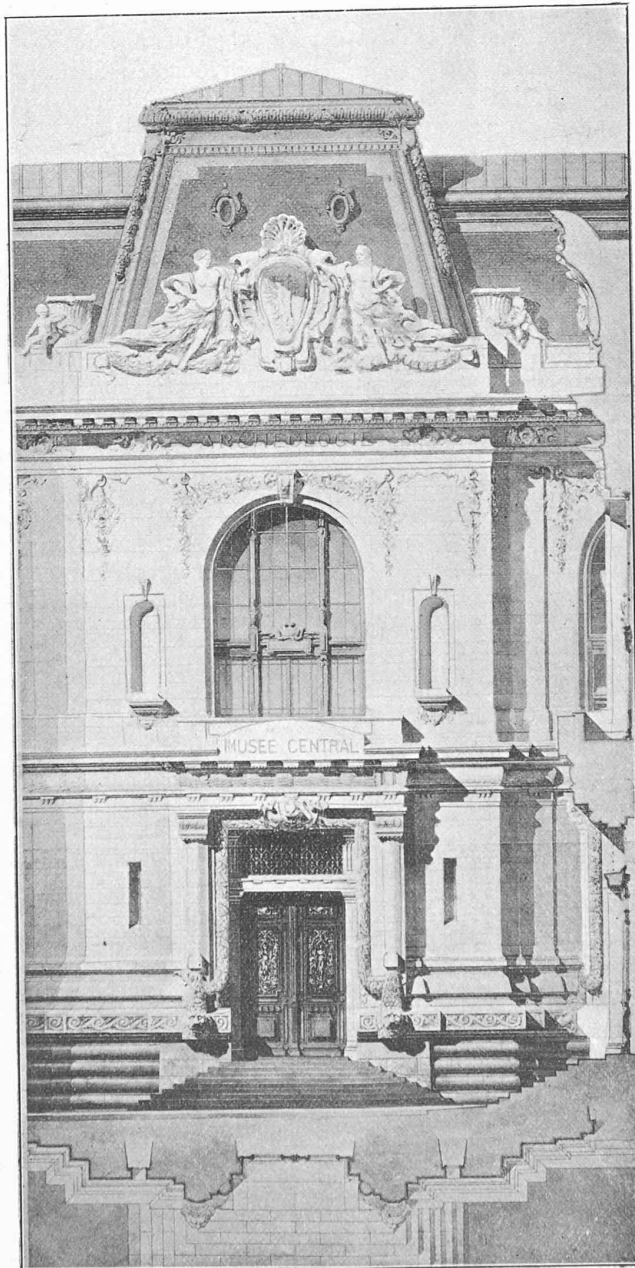
Le rapport du jury de ce concours n'étant pas encore parvenu au Conseil administratif de la ville de Genève, nous ne sommes pas encore en mesure de le publier, mais nous commençons dès aujourd'hui la reproduction des cinq projets primés à la suite du concours au 2^{me} degré.

Nous reproduisons en même temps un article paru à ce sujet dans le journal *La Suisse* et écrit avec la collaboration d'un membre de la Section genevoise de la Société des Ingénieurs et Architectes, qui ne veut pas être nommé, mais dont nous apprécions hautement la compétence.

Concours pour la construction d'un Musée central à Genève

Projet de M. Marc Camoletti, architecte, à Genève

1^{er} PRIX



ENTRÉE PRINCIPALE

Nous laissons aux auteurs du dit article la responsabilité de leurs critiques parfois un peu vives et nous publierons avec plaisir les réponses que les auteurs des projets critiqués pourront avoir à nous envoyer.

Voici maintenant l'article paru dans le journal *La Suisse*, sans signature :

Le Musée Central de Genève

Les plans du concours définitif pour le Musée central des Casemates viennent d'être exposés pendant huit jours au Bâtiment électoral. Cette exposition n'a pas attiré grand monde, soit à cause de sa courte durée, soit en raison de la juste défiance que le profane éprouve à l'endroit de sa propre capacité à comprendre et à juger des plans architecturaux.

Il n'est pas moins intéressant d'examiner les résultats du second concours et de formuler une impression aussi impartiale que possible sur les plans exposés.

Rappelons d'abord que le jury chargé de juger ce concours était composé de MM. Piguet-Fages, conseiller administratif ; Camille Favre, président de la Société auxiliaire du Musée ; J. Mayor, directeur du Musée Rath ; L. Dunki, peintre, et de MM. les ar-